

## AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Gare de Dunkerque –  
59140

La convention d'occupation signée le 06/12/2025 entre SNCF Gares & Connexions et la Communauté Urbaine de Dunkerque pour une durée de vingt ans en gare de Dunkerque pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 1 signé en date du 1<sup>er</sup> juin 2026 :

- Centre de santé

Cet avenant, dont l'objet porte sur la mise en place d'une sous-occupation, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.